

FILLIOL Thibaut

De: DURAND Arnaud
Envoyé: mardi 3 janvier 2023 10:39
À: FILLIOL Thibaut
Objet: TR: M6 PLU Sélestat - Observations de la Chambre d'agriculture d'Alsace

De : Francois HANOT <francois.hanot@ville-selestat.fr>
Envoyé : mercredi 30 novembre 2022 11:58
À : DURAND Arnaud <arnaud.durand@atip67.fr>
Objet : Fwd: M6 PLU Sélestat - Observations de la Chambre d'agriculture d'Alsace

Soyez vigilant : ce courriel provient d'une organisation externe à la CeA.

- Assurez-vous d'abord qu'il ne s'agit pas d'un email malveillant avant de cliquer sur tout lien ou pièce jointe.
[Apprendre à reconnaître un email de phishing.](#)

----- Message transféré -----

Sujet : M6 PLU Sélestat - Observations de la Chambre d'agriculture d'Alsace
Date : Wed, 30 Nov 2022 10:46:28 +0000
De : Sophie SANTIN <sophie.santin@alsace.chambagri.fr>
Pour : contact@cc-selestat.fr <contact@cc-selestat.fr>
Copie à : nicolas.lavaud@atip67.fr <nicolas.lavaud@atip67.fr>, hanot@ville-selestat.fr <francois.hanot@ville-selestat.fr>

Monsieur le Maire,

En réponse à votre demande d'avis sur le projet de modification n°6 de votre PLU, nous maintenons les observations formulées dans notre précédent courriel puisqu'aucun élément n'apporte de réponse à nos interrogations.

Nous avons souligné que le projet présenté n'a pas d'impact direct sur le foncier agricole ou sur les activités agricoles, mais qu'au contraire, il favorise la réhabilitation d'un site artificialisé pour répondre aux besoins en logements, en évitant la poursuite de l'étalement urbain et donc éventuelle consommation d'espace agricole.

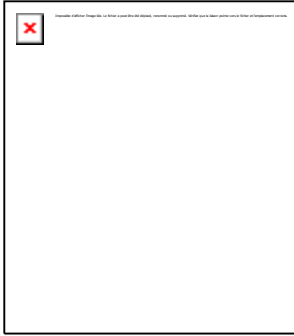
Toutefois, nous nous interrogeons sur le maintien de l'équilibre général de votre PLU au vu des surfaces toujours mobilisables à court terme en extension urbaine.

Lorsque le PLU a été élaboré en 2005, il était envisagé une évolution démographique de plus d'1% par an, ce qui engendrait un besoin de 2600 logements à produire sur la durée de vie du PLU. Il serait nécessaire de réévaluer le nombre de logements restant à produire et les surfaces nécessaires pour y arriver, afin de maintenir les objectifs de croissance démographique, en tenant compte de la période écoulée, des opérations déjà réalisées et du nouveau potentiel généré par cette procédure de modification.

Par ailleurs, nous constatons que finalement la population a plutôt stagné depuis vos prévisions et est même désormais en légère décroissance.

En vous remerciant pour la prise en compte de nos observations, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Sophie SANTIN
Chargée de mission urbanisme
Service Gestion du territoire



Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
CS 30022 SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG CEDEX

Accueil : 03 88 19 17 17

Tél : 03 88 19 55 23

Mobile : 06 37 54 13 84

alsace.chambre-agriculture.fr

